



Saisissez ici un nom, un

- Veuillez sélectionner -



CETALINE SAGA SAS

Mis à jour le 27/07/20

N° PERMIS :
2130119TYPE DE PRODUIT :
PPPSTATUT DU PRODUIT :
Permis de commerce parallèle1ÈRE AUTORISATION :
01/07/2013**RETIRÉ**
Date de retrait :31/12/2020**SECONDS NOMS COMMERCIAUX :**[ALLER AUX
USAGES](#)

Substances actives et formulation

COMPOSITION (DE LA SPÉCIALITÉ) EN SUBSTANCE ACTIVE

Flufenacet

Sous forme de : flufenacet : 60 g/L

Pendiméthalin

Sous forme de : pendiméthaline : 300 g/L

FORMULATION

Concentré émulsionnable

FONCTIONS/ACTIVITÉS

Herbicide

GAMME D'USAGE

Professionnel

Spécialité similaire à

[TROOPER](#)

Conditions d'emploi générales

Protection de l'opérateur

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés pendant toutes les phases de mélange, chargement et d'application.

Délai de rentrée

- 24 heures

Environnement flore

- Pour les cultures autres que des céréales entrant dans la rotation, pour lesquelles aucune autorisation de la pendiméthaline n'existe, respecter un délai entre l'application du produit contenant de la pendiméthaline et le semis ou la plantation de cultures suivantes :

* plantation de légumes racines et tubercules : 190 jours ;

* plantation de betterave à sucre : 300 jours ;

* plantation de légumes bulbes : 200 jours;

* plantation de légumes feuilles : 200 jours;

* semis de céréales en cultures de rotation : 200 jours.

Étiquetage

Il conviendra d'indiquer sur l'étiquette que compte tenu de la présence de pendiméthaline et de flufenacet dans le produit, ce dernier peut déclencher une réaction allergique.

Environnement faune

pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau

Classement

C1 : Danger par aspiration - Catégorie 1
C4 : Toxicité aiguë par voie orale - Catégorie 4
C2 : Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2
TAC1 : Dangers pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1
TCC1 : Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1

DA : Mention d'avertissement : Danger

PHRASE DE RISQUE

H302 : Nocif en cas d'ingestion
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 : Provoque une irritation cutanée
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

PHRASE DE PRUDENCE

Pour les informations concernant les phrases de prudence se référer à l'étiquetage du produit.

Le titulaire de l'autorisation est responsable de la conformité de la Fiche de données de sécurité avec la classification retenue ci-dessus

Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

USAGES AUTORISÉS

Il n'y a pas d'usages correspondants.

Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

USAGES RETIRÉS

15105912 **Blé*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE
2,5 L/ha	1	

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

DATE DE RETRAIT DE L'USAGE :

31/12/2020

DATE DE FIN DE DISTRIBUTION :

31/12/2021

DATE DE FIN D'UTILISATION :

30/06/2022

15105913 Orge*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE
2,5 L/ha	1	

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

DATE DE RETRAIT DE L'USAGE :

31/12/2020

DATE DE FIN DE DISTRIBUTION :

31/12/2021

DATE DE FIN D'UTILISATION :

30/06/2022

Version produit v5.1